



La Maison d'assistants maternels (Mam) dans laquelle votre enfant est accueilli a signé une charte de qualité avec la Caf, le conseil départemental et la Msa.

QU'EST-CE QUE CELA SIGNIFIE ?

Afin de favoriser un accueil de qualité au sein de la Mam, les assistants maternels mettent en œuvre les principes suivants :

- 1 Un accueil personnalisé pour chaque enfant
- 2 Des valeurs et des principes éducatifs partagés
- 3 La reconnaissance de la place des parents
- 4 Des locaux qui garantissent la santé, la sécurité, et l'éveil des enfants
- 5 Une accessibilité financière garantie à toutes les familles
- 6 Un accompagnement des pratiques professionnelles par les partenaires institutionnels (Caf, conseil départemental, Msa)

Pour plus de détails, reportez-vous à la charte de qualité qui est affichée dans les locaux de la Mam



santé
famille
retraite
services

